

Cérémonie d'installation de la préfète Violaine Démaret



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse a pris officiellement ses fonctions lors de la remise de la gerbe au Monument aux morts, lundi 23 août, au Rocher des Doms à Avignon en présence des anciens combattants et personnalités d'associations, des élus et parlementaires vauclusiens, des différents corps de l'armée parmi lesquels la Légion étrangère, l'armée de l'air, l'armée de terre, les sapeurs-pompiers, la Gendarmerie, la Police, les partenaires institutionnels et les autorités religieuses.

Une gerbe pour toutes les guerres

La préfète a déposé la gerbe en hommage aux morts pour la France de toutes les guerres et de tous les



Ecrit par Mireille Hurlin le 23 août 2022

conflits. La sonnerie aux morts à ensuite retenti avant que la Marseillaise ne soit entonnée par l'assemblée. Les élus ont ensuite longuement salué les portes-drapeaux.

1^{re} conférence de presse

Mais c'est lors de la traditionnelle conférence de presse d'installation que la nouvelle et première préfète de Vaucluse s'est exprimée. Arrivée en voisine, elle était préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis fin août 2020, en pleine crise sanitaire, et succède à Bertrand Gaume qui a pris ses fonctions de préfet dans l'Essonne. Elle-même a été remplacée par Marc Chappuis, ancien directeur-adjoint du cabinet de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales de 2018 à 2022.

'J'arrive en voisine'

«J'arrive en voisine de Provence-Alpes-Côte d'Azur a relevé Violaine Démaret, précisant qu'elle échangeait depuis longtemps avec le préfet Bertrand Gaume auquel elle succède, ainsi que les équipes en place. Sa première intention ? «Être à l'écoute pour faire avancer le département et donc le pays». Ce qu'elle ambitionne ? «Un état en mode solutions dans la concertation et le dialogue ce qui est l'ADN des préfets en référence au devoir de loyauté envers le gouvernement pour mettre en œuvre ses orientations et ses politiques publiques ; également avec la neutralité et le total respect des sensibilités politiques d'opinion des uns et des autres.»

Ce que lui a soufflé Bertrand Gaume ?

« Continuez à faire ce que je vous ai vu faire dans le département voisin. » Les dossiers dont elle s'emparera dès maintenant ? La gestion de la crise sanitaire. «Si la situation est beaucoup moins critique que ces derniers mois, la Covid n'est pas derrière nous. Si personne n'est en réanimation, plusieurs autres sont hospitalisées pour cause de Covid avec un taux d'incidence qui a chuté de 300 à 200 mais qui est conséquent et un taux de positivité à deux chiffres. Il faut donc rester vigilant.»

Les dossiers prioritaires

«Les sécurités : la sécurité publique, la lutte contre la délinquance, contre le trafic de stupéfiant, contre la radicalisation. Mais aussi la sécurité civile : lutte contre les inondations et les feux de forêts. Il y a aussi le volet social qui renvoie tout de suite à l'économie : le Vaucluse étant le 6^e département le plus pauvre de France. Il faut soutenir les plus modestes 'Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas,' avec son lot de tristesse et de difficultés dans un contexte où le pouvoir d'achat est un sujet pour beaucoup de vauclusiens et donc l'accès à l'emploi pour le plus grand nombre. Le département est agricole et cela retient toute mon attention comme le sujet de la prédation du loup.»

Aménagement du territoire

«Je relève des problématiques urbaines marquées dans plusieurs villes du département qui donneront lieu à des opérations de renouvellement urbain, des dossiers structurants en politique de la ville et aussi des endroits très ruraux qui nécessiteront des enjeux de développement, d'infrastructures routières, de nœuds autoroutiers, je veux entendre comment m'en parleront les élus et partenaires pour pouvoir y contribuer et y donner une continuité de l'État.»



Ecrit par Mireille Hurlin le 23 août 2022

Un département marqué par les inégalités

«Peu de départements sont homogènes. En commençant à traverser celui-ci, je remarque des espaces très aisés et d'autres territoires qui sont de vrais sujets de pauvreté. Cela induit de trouver les bons équilibres pour que le département continue à se développer et, en même temps, exercer une politique de soutien au plus près du terrain. Je veux voir si le tableau de bord produit ses effets, évaluer concrètement l'action avec les collectivités locales, intercommunalités, Conseil départemental.»

Environnement et sobriété en eau

«Nous avons là un vrai enjeu de bonnes informations et communication. Le sujet ? C'est le faire-savoir. Il nous faudra progresser pour que les gens comprennent les restrictions, la sobriété. Après avoir géré la crise de l'été (Ndlr : restriction de l'eau) nous devons nous intéresser à une meilleure interconnexion des réseaux de l'eau, d'une meilleure appropriation, dans le temps, par le grand public et des acteurs économiques, des prélèvements en eau car la sobriété se travaille toute l'année. Rénover des réseaux d'eau ou d'irrigation pour l'eau potable -la mère de toutes les batailles-, nécessite beaucoup d'argent public pour un usage agricole, l'hydroélectricité... Ce qui était abondant ne l'est plus, nous devons organiser la sobriété.»

Lutte contre les stupéfiants

«L'amende forfaitaire délictuelle (AFD) existe depuis 2 ans et permet de cibler les consommateurs. S'il n'y a plus de consommateurs il n'y aura plus de système. S'il n'y a pas de demande il n'y aura pas d'offre. Je verrai comment nous pourrions mettre cela en place dans le département. Que ce soit à Avignon ou à Cavaillon, nous ne pourrions pas traiter la lutte contre les stupéfiants de la même façon.»

Une période sociale tendue

«Ma ligne rouge ? Sera de ne pas avoir de femmes ou d'hommes à terre. Nous demandons le maximum à nos services, à nos services exposés, mais nous ne voulons pas de casse humaine. Ensuite ce sera le conflit de valeurs : Tous les uniformes de préfet arborent le chêne et l'olivier. L'olivier comme le roseau souple qui s'ajuste et s'adapte et le chêne qui prétend ne pas se laisser déraciner. Cette souplesse s'accompagne d'un respect total des valeurs de la République. On ne transige pas avec les valeurs inscrites dans la Constitution. L'État doit être respecté.»

Un tissu de TPE et PME

«J'ai servi dans des départements où ce sont principalement les TPE, PME (Très petites et moyennes entreprises) qui créent l'emploi. On ne fait pas de social si l'on ne fait pas d'économique. Il faut faire du social indépendamment de l'économique. Les deux sont complémentaires. Tout ce qui peut soutenir les gens est le bienvenu. Quant à l'installation des entreprises ? Par principe leur installation est, elle aussi, la bienvenue. Ce sont elles qui créent l'emploi et qui règlent une partie importante du pouvoir d'achat et de la pauvreté.»

L'agriculture

«Il y a des similitudes voire des dossiers communs avec les Alpes-de-Haute-Provence comme la lavande, la gestion de la ressource en eau, les projets d'irrigation agricole, le projet territorial [HPR](#) (Hauts



Ecrit par Mireille Hurlin le 23 août 2022

Provence Rhodanienne, schéma directeur de réseaux d'irrigation modernes, multi-usages), la filière pistache qui pourrait se développer entre le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Il y a cette culture forte viticole. Je me pencherai sur la cerise, la fraise, le melon de Cavaillon, le raisin de table. Je veux écouter la profession agricole, prendre connaissance des difficultés. Je suivrai les dossiers en cours au niveau régional et national. Le sujet loup fait des victimes en ovins et bovins, là aussi je serai à l'écoute des difficultés qui existent du côté du Mont-Ventoux et en plaine. Je verrai très vite les éleveurs.»

Parcours, 14 ans dans la préfectorale

Violaine Démaret a pris aujourd'hui ses fonctions de préfète de Vaucluse. Elle est née le 28 mai 1981 à Saint-Martin d'Hères, en Isère, est mariée et a 3 enfants. Elle avait pris ses fonctions en août 2020 en tant que Préfète des Alpes-de-Haute-Provence. Avant cela elle était sous-préfète hors classe, Secrétaire générale de la Préfecture du Nord en septembre 2018. Auparavant, en février 2017 elle avait été nommée sous-Préfète hors classe, Secrétaire générale de la Préfecture de l'Isère. En novembre 2015 Violaine Démaret était conseillère administration territoriale au cabinet du Ministre de l'Intérieur -Bernard Caseneuve-, et, en février 2015 Conseillère technique réforme de l'État au cabinet du Ministre de l'Intérieur. En janvier 2014 elle était Administratrice civile hors classe et en septembre 2013 cheffe du bureau de l'organisation et des missions de l'administration territoriale (Bomat) à la sous-direction de l'administration territoriale (DMAT), toujours au ministère de l'Intérieur. En février 2011 Violaine Démaret était Secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne. En août 2008 elle était nommée Sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Ain. En juillet 2008 Administratrice civile, chargée de mission auprès du préfet de l'Ain. En avril 2008 Administratrice civile, affectée au ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales. Elle avait intégré l'ENA (Ecole nationale d'administration) en janvier 2006.

Formation

Violaine Démaret a intégré l'École Nationale d'Administration, Promotion Aristide Briand de 2006 à 2008. Elle est titulaire d'un Master études internationales et européennes obtenu à la Faculté de Droit de Grenoble qu'elle a fréquenté de 2003 à 2005. Elle a étudié à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Grenoble - Section service public de 1999 à 2003. Auparavant elle était élève Hypokhâgne B/L Lettres et Sciences sociales au très renommé Lycée Thiers à Marseille de 1998 à 1999. Violaine Démaret a obtenu son Baccalauréat Littéraire option Mathématiques au Lycée Aristide Briand à Gap en 1998.